

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Séance du 28 novembre 2024

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 24

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, Mme Anne HEUBERGER, Adjoint au Maire
MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul BART, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMANN, Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Lysiane STENGER, Claire-Catherine BRUN, Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, MM. Jean LACHMANN, Éric BRUNSTEIN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Christophe BOHN donne pouvoir à Luc ADONETH
Pascal HELDE donne pouvoir à Daniel BROCKER
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK

Absents :

11. Affaires scolaires – CM Enfants – Jeunesse – Péri-scolaire et Petite Enfance

RAPPORTEUR : Mme Anne HEUBERGER

11.1. Recrutement agent administratif contrat aidé PEC école Krafft

DELIBERATION D28112024/10

Mme HEUBERGER informe le conseil que l'agent en poste à l'école Krafft a eu des ennuis de santé assez graves et n'a pas pu assurer son poste à la rentrée. La commune a donc recherché une nouvelle recrue qui commencera le 2 décembre 2024.

France Travail a accordé à cette salariée un Contrat Aidé d'une durée de 9 mois, soit jusqu'au 01/09/2025.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de recruter un agent administratif à l'école Krafft, pour une durée de 9 mois, à compter du 02/12/2024.

FIXE la durée de service à 25h par semaine lissées, rémunérées au SMIC en vigueur.

ACCEPTE la participation financière de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 02/12/2024

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le

ID : 067-216700732-20241202-2024120210-DE



POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 02 décembre 2024

Luc ADONETH
Le Maire,

Bénédicte SADOWNICZYK
La secrétaire de séance,

